

## **CP LIEGE**

### **PV N° 8 DE LA REUNION DU 13 OCTOBRE 2010**

Présents : Mmes M. Corbisier, M. Joliet

MM G. Vinci, L. Schins, J. Dierckx, L. Beck, J.C. Hasse, D. Maréchal, M. Maréchal, C. Ghiezen, J.M. Weber

Absents et excusés : Mr C. Fraiture

Invité : Mr A. Linden, Parlementaire

#### **Courrier entrant** :

1. Du secrétaire de SFX St-Michel Verviers BC (0169) : Question suite à une demande de régularisation concernant une amende pour arbitres manquants (courrier en date du 17/06/10) toujours pas réglée à ce jour alors que les informations avaient été transmises par le C.P. à la Trésorerie générale le 26/06/10.
2. Confirmation par L. Lopez, secrétaire général AWBB des forfaits pour raison administrative du Standard BC Liège (1272). Il n'y a pas eu de défaillance technique du système informatique qui gère notamment l'émission des listes PC 53 ;
3. Du Secrétariat AWBB : notification de candidature de Mr Yves JORIS comme membre du groupe des parlementaires liégeois.
4. PV n° 7 du 5/10/10 du Procureur régional Hancotte.
5. PV n° 4003/10-11 du CPD Liège
6. Du secrétaire du BC TEC Liège-Verviers qui conteste une demande de mutation administrative pour un joueur de son club non en règle de paiement de cotisation.
7. PV n° 11 du Procureur Vandeput.
8. De l'Union Huy BC : plainte envers un arbitre suite à son attitude à l'occasion de 2 rencontres officielles.
9. Du Président du DFBC Malmedy (2657) Mr B. Verjans : suite au retard prévu dans la construction du nouveau hall sportif de Malmedy, il craint que de nombreuses modifications de calendrier ne viennent perturber un déroulement normal de championnat de son club et de ses adversaires. Il espère que notre organisation comprendra le problème et fera preuve d'indulgence face à ses difficultés indépendantes de sa volonté..

#### **Communication clubs et arbitres** :

- Forfait général des Prépoussins, série D de Dison-Andrimont (1215)
- Suite aux travaux entrepris au Collège St-Louis, l'entrée par la rue Grètry est interdite, elle se fera par la grande grille rue Villette, 28 (entrée principale)

- Inscription d'une nouvelle équipe Prépoussins, série F (3c3) au Royal Ans BC (0425)

### Commission formation arbitres :

- KRZEMIEN Mallauray et HANSEN Dylan (Union Liège) deviennent arbitres de club.
- L'ancien arbitre MICHEL Didier a manifesté son intention de reprendre l'arbitrage ; les membres du C.P. ont marqué leur accord. Il devra cependant s'affilier dans un club, envoyer un certificat médical et réussir un test théorique comme stipulé dans les statuts.
- Melle DELFOSSE Cathy (US Awans) a réussi le niveau 1 de candidat arbitre et désire accéder au niveau 2.
- Le cours d'arbitrage de niveau 2 sera donné les vendredis 5 et 12 novembre prochains. Les inscriptions doivent être envoyées à L. Beck (chargé de cours)
- PV Table ronde du 2/10/10

### Département arbitrage

#### Table ronde du 02/10/2010

Présents : Mrs J.P. Delchef (Président AWBB), A. Kaison (Membre du CA), G. Vinci (Lg), JM Bellefroid (Lg), JP Mespouille (BBW), P. Lambert (BBW), B. Reynolds (Lux), P. Groos (Lux), M. Thiry (Lux), G. Trausch (Nam), Ph. Aigret (Nam), G. Henquet (Nam), J. Lauwerys (Nam), JR Moyart (Ht), J. Delepelaere (Ht), Ch. Notelaers (Ht), E. Joway (Dép), M. Regnier (Dép), R. Mosciatti (Dép)

Excusés : Mrs J. Monsieur, Y. Lamy, F. Michiels, W. Deward

La réunion débute à 9h.

Au nom du département arbitrage, Michel Regnier accueille les participants et excuse Jacques Monsieur, président du département arbitrage, cambriolé la nuit précédente et Yves Lamy, bloqué en Espagne suite à un problème d'avion.

Vu les circonstances, le secrétariat de la réunion est confié à Philippe Aigret.

Suite aux questions envoyées préalablement par les différents intervenants, le débat sera divisé en plusieurs thèmes.

#### 1. Formation

Constat : Malgré un certain nombre de candidats au niveau 1, il y a très peu de passage au niveau 2 :

- Les arbitres restent par "confort" au niveau 1 (pas de déplacement)
- Le montant des indemnités perçues fait qu'ils n'ont pas envie de monter

- Il y a trop de problèmes le long des terrains (parents...), ce qui dissuade les jeunes arbitres au niveau 2

- Situation de confort de clubs qui préfèrent garder leurs arbitres de niveau 1, assurant ainsi leur arbitrage du week-end (vision court terme)

- Certains clubs n'auraient pas poussé des jeunes à aller à une formation de niveau 2 ( ?) par peur du coût à assumer par la suite (préfèrent garder des bénévoles gratuits)

- Manque d'accompagnement des jeunes arbitres

Le cours de niveau 1 pose problème et ne semble pas adapté pour des gens expérimentés qui veulent se consacrer à l'arbitrage. Il apparaît dès lors plutôt dissuasif et comme une étape inutile.

Propositions :

- Fusionner les cours de niveau 1 et 2 (quitte à maintenir un "stage" au niveau 1 pour les arbitres débutants) - (Liège pas d'accord avec cette proposition)

- Création d'un cours de niveau 3 "adapté" (exemple du Hainaut)

- Adaptation des indemnités du PC1 : suppression de l'indemnité pour arbitre de niveau 1, pour inciter les clubs à encourager leurs arbitres niv 1 à passer au niveau 2 (indemnité complète pour le club)

- différencier les indemnités d'arbitrage niveau 1 et niveau 2

- Parrainage des jeunes

- Laisser gérer la formation par les provinces qui doivent respecter les règles et normes établies par le département arbitrage (Lux)

- Avoir une personne de contact dans les clubs pour tous les aspects propres à l'arbitrage (recrutement, formation...). La personne de contact est par définition le secrétaire, mais il est souvent débordé par d'autres tâches et peu impliqué dans les problèmes d'arbitrage.

Toutes ces suggestions serviront au département arbitrage à formuler des propositions. Jean-Pierre Delchef rappelle que celles-ci devront s'adapter aux contraintes budgétaires et recevoir l'aval du conseil d'administration avant d'être proposées aux parlementaires.

## 2. Calendrier

Suite à plusieurs questions qui se sont posées quant à l'utilisation par les convocateurs provinciaux du calendrier envoyé par le département arbitrage, M. Regnier présente celui-ci et en explique certaines fonctionnalités.

Le nouveau calendrier, commun aux départements compétition et arbitrage, est un grand progrès par rapport à ce qui était fait par le passé. Il est devenu l'unique référence, réduisant

ainsi considérablement les risques d'erreurs, notamment par une gestion efficace des matches remis.

Il est demandé aux convocateurs d'utiliser le fichier tel quel (4 provinces le font déjà), même si certaines colonnes peuvent paraître inutiles pour certains. Il est évident que certains renseignements ne sont utiles que pour l'un ou l'autre des départements.

Une étape supplémentaire devrait être d'avoir un programme commun et automatisé (Access) pour toutes les provinces.

### 3. Compétition

Le Brabant propose de faire des séries de 12 pour permettre de diminuer le nombre de matches et ainsi avoir plus de possibilités pour reporter ou déplacer un match. Ceci pourrait constituer une solution face au manque d'arbitres : une diminution du nombre de matches à siffler chaque week-end pourrait (partiellement) pallier au manque d'arbitres.

Est-il cependant normal d'affaiblir une compétition par manque d'arbitres. Il semble qu'il serait préférable de plutôt étaler la compétition. Pour une majorité d'équipes, celle-ci est en effet terminée fin mars. On pourrait envisager de la prolonger plus tard dans la saison, avec éventuellement des adaptations spécifiques pour certains niveaux. Exemples : les U12 peuvent ainsi avoir des matches en décembre, ils n'ont pas d'examens scolaires à ce niveau. Par contre, on pourrait dispenser de matches les juniors début janvier, là où pour beaucoup la période d'examens bat son plein.

Cet étalement permettrait aussi de gommer une partie des problèmes causés par le manque d'arbitres.

Le Président explique que le CA est très attentif à ce sujet, notamment par le fait que la compétition de basket peut sembler assez courte (même si intensive). Le CA fera en conséquence des propositions à ce sujet.

### 4. Promotion

Le recrutement pourrait se faire via des correspondants dans les clubs, tel que déjà suggéré dans le point 1.

Liège propose de consacrer un budget spécial à la promotion et à la formation des arbitres, avec définition d'objectifs clairs, suivi et évaluations périodiques.

Dans le cadre du relifiting du site AWBB, il est demandé de rendre plus visible et plus attractive la partie consacrée à l'arbitrage.

Dans le même esprit, Luxembourg propose la création d'une "ref academy". Celle-ci pourrait être aussi consacrée essentiellement à la formation de jeunes arbitres pour les amener au plus haut niveau.

Le président abonde dans le même sens en attirant l'attention sur le fait que si on ne fait rien, l'AWBB ne pourra plus, à terme, présenter des candidats au niveau international.

Pour renforcer la solidarité entre arbitres, on peut également organiser des stages de début de saison (team-building). Ces stages sont non seulement formateurs, mais renforcent la cohésion entre arbitres et diminuent d'autant la tentation de déconvocation.

Il faut également un meilleur accompagnement des arbitres, particulièrement lors d'un changement de niveau (montée ou rétrogradation). De même, lors d'une première année de promotion, il convient de ne pas rétrograder un arbitre trop rapidement, lui laisser une saison d'adaptation. Ces rétrogradations rapides et non encadrées ont un effet désastreux et causent pas mal d'arrêts d'arbitres par démotivation.

Redéfinition de la notion "d'arbitre de cadre".

Trop d'arbitres sont bloqués dans leur carrière, car ils désirent également continuer à jouer.

## 5. Divers

La pénurie actuelle fait que les convocateurs sont fortement dépendants du bon vouloir des arbitres.

Les responsables provinciaux demandent une meilleure planification des réunions statutaires des arbitres.

Namur demande que, conformément au règlement, des sanctions soient appliquées aux arbitres qui se déconvocent tardivement (-72h avant le match) sans raison valable. Ce point de vue n'est pas partagé par tous, certains craignant que cela ne pousse certains à arrêter.

Malgré une amélioration récente des normes de sanction, certains arbitres estiment toujours que les sanctions infligées par les procureurs et CJ sont encore insuffisants dans certains cas. Ils ne se sentent ainsi pas protégés. Une piste peut être une aide à la rédaction des PV des arbitres, ceux-ci servant de base aux propositions de sanction. Les PV mal rédigés ou non confirmés lors des auditions ne permettent ainsi pas la prise de sanction adéquate.

Pour une meilleure information, il serait opportun d'uniformiser les "news" arbitres et de rendre leur publication plus évidente pour tous (à envisager dans le cadre du relifting du site AWBB ?).

Lors de désignations des arbitres pour les matchs de jeunes régionaux, favoriser les jeunes arbitres.

Amélioration des relations CFA-parlementaires, afin de mieux faire comprendre les modifications proposées où permettre de résoudre des problèmes en commun.

Utilisation de tout ou partie du bonus généré par le PC1 par les CFA provinciales, à l'attention des parrainages et de la formation des jeunes. (cf. 4)

L'ordre du jour étant épuisé, M. Regnier remercie les participants.

Jean-Pierre Delchef clôture la séance en remerciant les participants et plus particulièrement les membres du département arbitrage, et se félicite de l'excellente tenue des débats conduits par Michel Regnier.

Il souhaite que les idées émises lors de cette réunion puissent aboutir rapidement à des projets et propositions concrètes. Ceci représente certes un travail conséquent, mais qui doit aboutir à des propositions concrètes pour l'Assemblée Générale de mars 2011, avec application au 1er juillet 2011.

- Match arrêté :

N° 405014 : 1 PRO MM : RBC Wanze – Standard de Liège BC

- Feuilles manquantes :

405013 BC COINTE A - BC BELLEFLAMME B

405017 BC NINANE B - RBC 4A AYWAILLE B

405023 BC COINTE B - ELAN FEXHE BC A

405025 GAULOIS OMBRET A - BC VISE B

405047 BC NINANE C - UN HUY BASKET B

405105 GAULOIS OMBRET B - AM.ATH. JUPILLE

405131 BC NINANE A R HT-PRE OUGREE

POUSSINS C 25/09/10 404543 ESP. HAMOIR 96 - EMBC BLEGNY 1

JUNIORS D 09/10/10 405225 GAULOIS OMBRET - RABC ENSIVAL

CADETS F 09/10/10 405285 GAULOIS OMBRET - ROYAL SPA BC

MINIMES ELITES MM A 09/10/10 405294 VAIL. JUPILLE - PT CH SPRIMONT 1

MINIMES ELITES MM A 09/10/10 405295 GAULOIS OMBRET - BELGACOM LIEGE

MINIMES PROVINCIAUX B 09/10/10 405355 GAULOIS OMBRET - RBC WELKENRAEDT

PUPILLES ELITES MM B 09/10/10 405374 BC NINANE 1 - RBC 4A AYWAILLE

PUPILLES ELITES MM D 09/10/10 405395 GAULOIS OMBRET - HARIMALIA BC

PUPILLES PROV MM C 09/10/10 405425 GAULOIS OMBRET - COLLEGE S LOUIS 1

BENJAMINS C 09/10/10 405455 GAULOIS OMBRET 1 - REBOND NEUVILLE 1

BENJAMINS D 09/10/10 405463 BC COINTE 1 - BC NINANE 1

BENJAMINS D 09/10/10 405465 R HT-PRE OUGREE 1- RBC 4A AYWAILLE 2

BENJAMINS E 09/10/10 405473 BC COINTE 2 - BC NINANE 2

BENJAMINS G 09/10/10 405495 GAULOIS OMBRET 2- ABC WAREMME 2

POUSSINS A 09/10/10 405523 BC COINTE - REN. MONTEGNEE

POUSSINS A 09/10/10 405525 GAULOIS OMBRET - UN HUY BASKET 1

POUSSINS B 09/10/10 405532 BC NINANE 1 - RBC STAVELOT

POUSSINS C 09/10/10 405541 R HT-PRE OUGREE 1- EMBC BLEGNY 1

POUSSINS G 09/10/10 405582 BC NINANE 2 - RABC ENSIVAL 1

PRE-POUSSINS A 09/10/10 405601 R HT-PRE OUGREE - RB UNION LIEGE 1

PRE-POUSSINS D 09/10/10 405633 RABC ENSIVAL 3 - DISON-ANDRIMONT

PRE-POUSSINS F (3 - 3) 09/10/10 405652 BC NINANE 1 - HARIMALIA BC

PRE-POUSSINS F (3 - 3) 09/10/10 405653 BC COINTE - RBC ESNEUX

PRE-POUSSINS G (3 - 3) 09/10/10 405661 UN HUY BASKET - COLLEGE S LOUIS

PRE-POUSSINS H (3 - 3) 09/10/10 405674 BC NINANE 4 - BC BELLEFLAMME

MINIMES PROVINCIALES A 09/10/10 405724 BC NINANE - ROYAL SPA BC

MINIMES PROVINCIALES C 09/10/10 405743 BC COINTE - HENRI-CHAPELLE

PUPILLES ELITES DD 09/10/10 405753 BC COINTE - HERVE-BATTICE

BENJAMINES 09/10/10 405804 RBC ESNEUX - HERVE-BATTICE

POUSSINES 09/10/10 405815 RABC ENSIVAL - AMAY B. FEMININ

BENJAMINES 02/10/10 408801 MAIL. COMBLAIN - AMAY B. FEMININ

**Attestations pour demandes de mutations administratives :**

- 1) N° 1033 : délivrée au BC Othée (1728) : demande de mutation du membre REYNAERTS Benjamin en provenance du RBC Awans (0236)
- 2) N° 1034 : délivrée au club BC Belleflamme (1058) : demande de mutation du membre BIAKA MAKINDO Régis en provenance de RJS Grivegnée (0197)
- 3) N° 1035 : délivrée au club BC Belleflamme (1058) : demande de mutation du membre JACOBS Jérôme en provenance du club RJS Grivegnée (0197)
- 4) N° 1036 : délivrée au club Vaillante Jupille (0088) : demande de mutation du membre WILLAME Ludovic en provenance du club Avenir Jupille (0196)
- 5) N° 1037 : délivrée au club RBC Oupeye (0914) : demande de mutation du membre RUTKOWSKI Alexandre en provenance du club Alliance Flémalle (1555)
- 6) N° 1038 : délivrée au club BC Dison-Andrimont (1215) : demande de mutation du membre CANO PERALES Laura en provenance du club RBC Welkenraedt (0565)

- 7) N° 1039 : délivrée au R.U.Bellaire (0434) : demande de mutation du membre DUBOIS Hélène en provenance du RBC Verviers-Pepinster (0046)
- 8) N° 1040 : délivrée au BC Alleur (0914) : demande de mutation de membre WEYDERS Axel en provenance du club RBC Ste-Walburge (0961)
- 9) N° 1041 : délivrée au R.B. Union Liège (0068) : demande de mutation du membre BARAHIRA Cédric en provenance du RJS Grivegnée (0197)
- 10) N° 1042 : délivrée au BC Othée (1728) : demande de mutation du membre BELHALOUMI Fares en provenance du club R. Ans BC (0425)
- 11) N° 1043 : délivrée au R. Neuville (1623) : demande de mutation du membre STASSEN Arthur en provenance du RBC Wanze (0550)

**Divers** :

Mr Vinci commente la réunion des présidents C.P. à laquelle il a participé. Le PV est disponible sur le site « awbb.be »

Prochaine réunion C.P. : 27 octobre.

C. Ghiezen

Secrétaire